

FMDATAINSPECTION (v05-2018) – Copyright Bureau Veritas Exploitation

## 1. OBJET DES SERVICES

Les services DATA INSPECTION ont pour objet d'exploiter les données contenues dans les rapports de vérifications réglementaires établis par Bureau Veritas Exploitation pour les missions qui lui sont confiées par ses clients.

Les services DATA INSPECTION regroupent 3 services de type distinct, chaque module pouvant être souscrit séparément.

Les conditions particulières du contrat précisent les modules retenus par le client.

## 2. NATURE DES SERVICES

### 2.1 DATA CRITERE



Le service DATA CRITERE a pour objet de permettre au client la mise en place de critères visant à lever les observations contenues dans les rapports de vérifications suivant les priorités qu'il aura retenues.

Sauf indications contraires ou complémentaires précisées aux conditions particulières du contrat, le critère retenu par défaut par Bureau Veritas Exploitation est le « *décal de réalisation* » classé selon trois niveaux de priorité :

- 1 : action à entreprendre immédiatement afin de maintenir en sécurité l'équipement ou l'installation ;
- 2 : action à entreprendre dans les meilleurs délais ;
- 3 : action à entreprendre avant la prochaine vérification périodique.

### 2.2 DATA VIEW



Le service DATA VIEW a pour objet d'intégrer dans les rapports de vérifications de Bureau Veritas Exploitation des photos permettant de :

- localiser plus rapidement les anomalies constatées ;
- visualiser concrètement la nature des anomalies ;
- faciliter les interventions de maintenance et donc en réduire le coût ;
- réduire la durée d'exposition aux risques par un traitement facilité des non-conformités.

Le service présente les caractéristiques suivantes :

- le nombre maximal de photos insérées est défini aux conditions particulières du contrat ; à défaut, la limite maximale est fixée à 30 photos par rapport ;
- l'opportunité de l'illustration d'une non-conformité relève de la seule appréciation de Bureau Veritas ;
- une anomalie non corrigée, justifiant du maintien d'une observation lors d'une nouvelle visite, ne fera pas l'objet d'une nouvelle prise de vue.

En souscrivant à ce service, le client autorise expressément Bureau Veritas Exploitation à réaliser des prises de vue en ses locaux et sur les matériels et équipements objets des vérifications. Il déclare faire son affaire des éventuelles réclamations de toute nature concernant le droit à l'image, la représentation de signes distinctifs, marques et logos, les règles régissant les dessins et modèles, et s'engage à garantir Bureau Veritas Exploitation de tout recours que celui-ci pourrait subir de ce fait.

L'employeur s'engage à informer ses préposés de la possibilité de prises de vue lors des vérifications.

**Le client s'engage en outre à ne pas faire usage des photos insérées à d'autres fins que celles objet de la présente mission.**

### 2.5 DATA FLASH



Le service DATA FLASH a pour objet :

- \* d'identifier, de façon biunivoque et par une étiquette à lecture électronique, chaque équipement dont la typologie est précisée aux conditions particulières du contrat,
- \* de permettre un accès dématérialisé et permanent aux données résultant des vérifications réalisées par Bureau Veritas Exploitation.

Il comprend :

- \* la génération et la pose d'un QRCode unique par Bureau Veritas Exploitation, sur chaque équipement,
- \* l'affectation et l'utilisation de l'identifiant correspondant pour gérer les données résultant des vérifications réalisées par Bureau Veritas Exploitation,
- \* la mise à disposition du client, sur le site dénommé « BV Link », des données et des livrables (format Pdf) résultant des interventions de Bureau Veritas Exploitation.

Ce service permet au client, une fois l'application mobile BV Link installée (sur smartphone ou tablette) et les conditions générales d'utilisation de « BVLink » validées en ligne :

- \* d'accéder aux caractéristiques techniques de l'équipement ;
  - \* de visualiser les livrables ;
  - \* d'accéder aux observations émises ainsi qu'à leur suivi ;
- **de suivre les actions réalisées sur l'équipement.**

## 3. LIVRABLES

Les livrables issus du service DATA CRITERE sont fournis sous forme de documents distincts des rapports de vérification réglementaire de Bureau Veritas Exploitation. Ils sont adressés concomitamment à l'envoi de ces rapports sous forme électronique, sauf demande particulière.

Le service DATA FLASH ne fait pas l'objet d'émission de livrable étant donné la nature même de ces services (Transmission ou utilisation de données dématérialisées).

Le service DATA VIEW est intégré dans le rapport réglementaire, sauf lorsque le format imposé par l'autorité de tutelle ne le permet pas (ex. d'exclusion : certificat Q18, procès-verbal de requalification d'appareil sous pression, ...).

# Les avantages du service Data Inspection : Quelques exemples

(Les exemples sont fournis à titre de simple illustration)

## DATA VIEW



Observation réglementaire d'un rapport de vérification d'installation électrique : « **Remplacer le contacteur détérioré** »  
Complétée par la photo du contacteur identifiant la nature de la détérioration et la borne de raccordement concernée.



## DATA VIEW

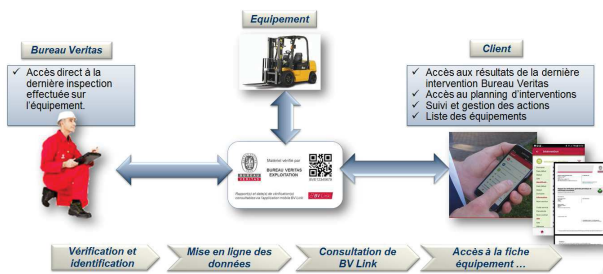


Observation réglementaire d'un rapport de vérification d'installation de gaz : « **Remédier à la fuite de gaz** »  
Complétée par la photo des bulles de mousse localisant la fuite et la vanne concernée.

## DATA FLASH



L'identification biunivoque des équipements par étiquettes QR Code permet d'avoir un accès dématérialisé et permanent aux données résultant de vérifications réalisées par Bureau Veritas Exploitation (rapports de contrôles réglementaires, observations et/ou non-conformités, suivi des levées de réserve et des actions correctives, plannings des vérifications).



L'application **BV Link mobile** intègre un lecteur QR code et permet de suivre en temps réel les données réglementaires et ainsi d'optimiser le suivi des plans de maintenance.

## DATA CRITERE



L'attribution de critères à chaque observation émise lors de la vérification réglementaire permet une classification adaptée aux besoins de chaque client.

Cette classification permet de prioriser et d'organiser les actions correctives sans avoir à prendre connaissance de l'ensemble des rapports, pour une mise en oeuvre plus rapide sur les risques les plus importants.